

Tarifs 2022 / 2023

Tarifs de garderies et mercredis périscolaire à compter du 01/09/2022

ACCUEIL PERISCOLAIRE	ACCUEIL REGULIER		ACCUEIL	
	T 1*	T 2*	T 1*	T 2*
ACM Matin 7h30-8h20 CUGR	2,01 €	2,24 €	2,20 €	2,44 €
ACM Matin 7h30-8h20 EXT	2,94 €	3,26 €	3,12 €	3,47 €
ACM S0 16h30-17h30 CUGR	0,94 €	1,04 €	1,12 €	1,24 €
ACM S0 16h30-17h30 EXT	1,86 €	2,07 €	2,05 €	2,27 €
ACM S1 17h30-18h00 CUGR	0,71 €	0,79 €	0,89 €	0,99 €
ACM S1 17h30-18h00 EXT	1,62 €	1,80 €	1,81 €	2,01 €
ACM S2 18h00-18h30 CUGR	0,94 €	1,04 €	1,12 €	1,24 €
ACM S2 18h00-18h30 EXT	1,86 €	2,07 €	2,05 €	2,27 €
Aide aux devoirs 16h30-17h30 CUGR	0,94 €	1,04 €	-	-
Aide aux devoirs 16h30-17h30 EXT	1,86 €	2,07 €	-	-

MERCREDI PERISCOLAIRE		T1*	T2*
Journée	1 ^{er} enfant CUGR	8,13 €	9,05 €
	2 ^{ème} enfant CUGR	6,94 €	7,71 €
	3 ^{ème} enfant CUGR	5,87 €	6,53 €
	Extérieur	15,37 €	17,09 €
Demi-journée	1 ^{er} enfant CUGR	5,12 €	5,69 €
	2 ^{ème} enfant CUGR	4,53 €	5,04 €
	3 ^{ème} enfant CUGR	3,97 €	4,42 €
	Extérieur	7,70 €	8,55 €
Garderies	7h30 – 9h00 ou 17h00 – 18h30 CUGR	2,25 €	2,49 €
	7h30 – 9h00 ou 17h00-18h30 Extérieur	3,00 €	3,32 €
	1h de garde sans repas CUGR	2,05 €	2,27 €
	1h de garde sans repas Extérieur	2,97 €	3,29 €

Pour tous les accueils, lors de retards récurrents au-delà de 18h30, une majoration de 15€ par ½ heure et par enfant sera appliquée.

Tarifs restauration à compter du 1er janvier 2023

Les tarifs sont appliqués aux familles domiciliées sur le territoire de la CUGR et hors territoire de la CUGR dont les enfants sont scolarisés dans les écoles de la CUGR.

Coût du repas basé sur le quotient familial		
Tranches quotient familial		
Moins de 250	à l'unité	2,62 €
250 à 499	à l'unité	3,17 €
500 à 649	à l'unité	3,71 €
650 à 999	à l'unité	4,26 €
1000 à 1149	à l'unité	4,80 €
1150 à 1499	à l'unité	5,35 €
1500 à 1649	à l'unité	5,89 €
1650 à 1999	à l'unité	6,44 €
2000 et +	à l'unité	6,90 €
Tarifs spéciaux		
Enfants Hors CUGR	à l'unité	Application de la grille selon le quotient familial
Repas si QF non renseigné	à l'unité	Application de la tranche la plus élevée
Enfant PAI dont le repas est fourni par la famille	à l'unité	Application de 65% de la tranche appliquée à la famille
Enfant en famille d'accueil (ASE)	à l'unité	Application de la tranche la plus basse
Adultes	à l'unité	Tarif unique de 5 €

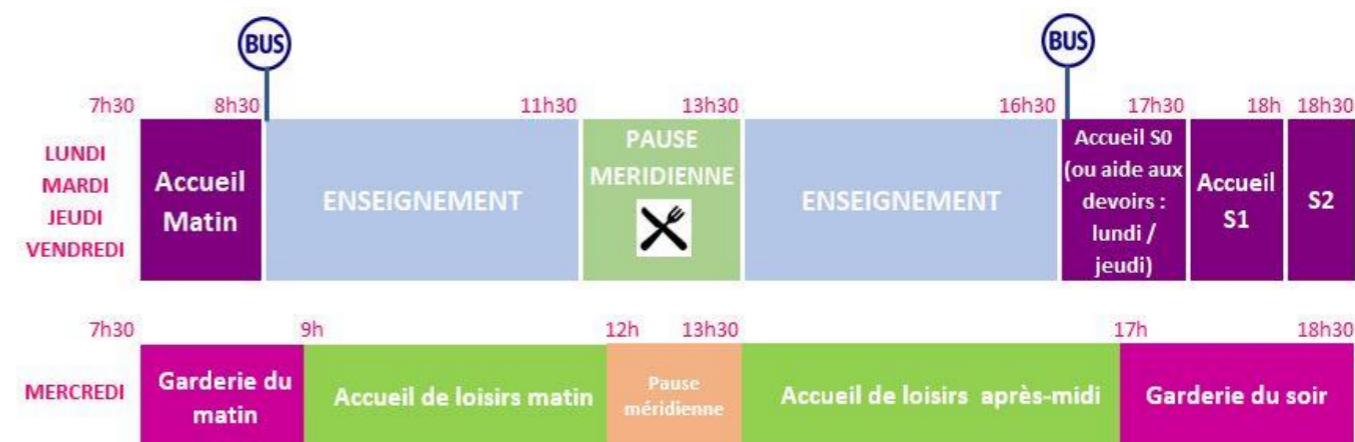


Jeunesse - Enfance - Education

Pôle Territorial - Vallée de la Suippe

Accueil Périscolaire 2022/2023

PÔLE SCOLAIRE « SUIPPE DES MARAIS » AUMENANCOURT



Organisation susceptible d'être modifiée selon l'évolution de la crise sanitaire.

L'inscription doit parvenir 48 heures au plus tard, jours ouvrés au bureau du Service Jeunesse à Bazancourt ou par mail : jeunesse.vs@grandreims.fr

Vous pouvez retrouver le règlement intérieur dans nos accueils et sur notre site internet.



PÔLE TERRITORIAL VALLÉE DE LA SUIPPE
19 RUE G. HAGUENIN – BAZANCOURT
TEL : 03.26.91.18.82 – FAX : 03.26.91.18.89
MAIL : JEUNESSE.VS@GRANDREIMS.FR
INTERNET :
[HTTPS://VALLEE-SUIPPE.GRANDREIMS.FR](https://vallee-suipe.grandreims.fr)